

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DES CIMES
STE AGATHE, STE ADÈLE ET MONT TREMBLANT**

RÉUNION TENUE LE 22 FÉVRIER 2024, À CIMES SAINTE AGATHE.

Personnes présentes :

Séguin, Marie-Claude : directrice
Raymond, Paule : présidente
Desjardins, Julie : personnel soutien
Lanthier, Annick : enseignante
Paquet, Alexy : élève des CIMES
Groulx, Raphaelle : élève des CIMES
Cyr, Caroline : représentante du secteur communautaire (CJE)
Joly, Jean-François : enseignant
Adams, Chantal : orthopédagogue
Tardif, Sébastien : DG
Léonard, Simon : invité pour question public
Léveillé, Éric : invité pour question public
Gaussiran, Louise : représentant des entreprises
Levron, Amandine : prise de note

Personnes absentes :

Fernandez Feijoo, Melissa : élève des CIMES, démission
Leblanc, Thomas : élève des CIMES
Fafard,-Lévesque Séléna : élève des CIMES

1. Ouverture de l'assemblée

Paule Raymond, présidente, déclare la séance ouverte.

2. Prise des présences et constatation du quorum

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.
Il est 16h58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Ci-dessous le projet d'ordre du jour tel que soumis à l'origine avant le CÉ :

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
Jeudi le 22 février 2024 à 17h00
En présentiel à Ste-Agathe**

1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue de la direction
2. Prise des présences et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2023
5. Information de la direction
 - a) Suivi budgétaire
 - b) Changer date CÉE de juin vs bal
6. Période de question du public
7. Parole aux élèves
8. Point pour approbation : Activité scolaire et parascolaire
 - a) Dates précises des activités entérinées par courriel
 - b) Nouveau projet Cathy Gendron
 - c) Régie interne et révision des membres
9. Point pour adoption :
 - a) Fusion de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle
10. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous rencontrer,
Marie-Claude Séguin,
Paule Raymond,
Directrice
Présidente

Ci-dessous le projet d'ordre du jour modifié, présenté lors du CÉ :

Ordre du jour du Conseil d'établissement
Jeudi le 22 février 2024 à 17h00
[En présentiel à Ste-Agathe](#)

1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue de la direction
2. Prise des présences et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour modifié
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2023 et du 18 décembre 2023
5. Point approbation

a) **Fusion de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle**

6. **Période de question du public**

7. **Parole aux élèves**

8. **Information de la direction**

a) **Suivi budgétaire**

b) **Changer date CÉE de juin vs bal**

c) **Suivi formation**

9. **Point pour approbation : Activité scolaire et parascolaire et autre**

a) **Dates précises des activités entérinées par courriel**

b) **Nouveau projet Cathy Gendron**

c) **Régie interne et révision des membres**

10. **Levée de l'assemblée**

**Au plaisir de vous rencontrer,
Marie-Claude Séguin,
Paule Raymond,
Directrice
Présidente**

CEE-2023-2024-
42

**IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER le projet d'ordre du jour modifié comme ci-dessus.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **Lecture adoption du procès-verbal de la réunion du 7 et 18 décembre 2023.**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Francois Joly
D'ADOPTER les procès-verbaux du 7 et 18 décembre 2023 tel que ci-dessous :**

- **Procès-verbal du 7 décembre 2023 :**

Adopter avec le commentaire suivant concernant le point 8, 3ème alinéa du PV :

De nombreux membres ont manifestés leur vive déception que la direction n'ait pas jugée nécessaire d'entamer les démarches pour embaucher des TES, et ce, malgré les demandes répétées, tant par des élèves, des enseignants, que de l'ensemble de l'équipe du centre des cimes.

- **Procès-verbal du 18 décembre 2023 :**

Adopter avec le commentaire suivant :

Il est dommage que le détail de la période de question ne soit pas inclus dans le PV malgré la pertinence des points soulevés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Point approbation

a) Fusion de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP).

- Mot de DG suivant la réunion du 18 décembre 2023 concernant ce sujet. Récapitulatif de l'objectif : synergie entre la FGA et la FP. Mutualisation de services. Les méthodes de consultations et champs de compétences de chaque service seront cependant conservés. Le financement est également conservé par service.
- Passage au point 6) Puis retour ici et demande de vote de consultation par Paule Raymond:

Abstinence de vote car ils ne se sentent pas assez outillés pour répondre : 3

Vote en faveur : 0

Vote en défaveur : 5

IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER le résultat du vote ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Période de question public.

Fusion de la FGA et FP :

- Simon Léonard : Financement de la FGA compliqué : difficile d'identifier les montants, impact d'un budget de 2 ans non réaliste avec la réalité FGA. Impact également du mouvement de direction soutenu, inquiétude relative.
- Retour du DG : budget 2 ans vs réalité entendu, il est demandé qu'il y est un répondant aux finances, et ce, par centre pour maîtriser et refléter la réalité du terrain afin de mieux collaborer. Formation du personnel et accompagnement mis en place pour créer un filet de sécurité.
- Simon Léonard : Avantages sur l'aspect d'une fusion certains mais trouble à cet égard. Insistance quant à leur demande de raisonnement sur le financement de la FP et FGA qui n'a pas la même nature ni gestion.
- Retour du DG : Le DG s'engage à s'appuyer avec des personnes compétentes pour palier à ces inquiétudes.
- Simon Léonard : Préoccupation majeure des manipulations d'horaires (soit par demi-journée) sans consultations des personnes concernées et sur des bases d'informations fragiles (mise en doute des bases). Conséquences directes pour tous les parties concernées. Veut soutenir la situation inédite. Peur que la fusion apporte des situations similaires voir additionnelles.
- Retour de Jean-Francois Joly : Soutien des points de Simon Léonard à cause du passé. Concerné que le passé reflète l'avenir (quelques exemples à l'appuis).

- Retour du DG : Ne nie pas les conclusions tirées de nos expériences. On travail fort à améliorer nos lacunes, des choses sont déjà en place pour y remédier. La fusion ne devrait pas partir du même point de vue. Croit en la formation du personnel et en la collaboration de chaque membre et leur expertise. L'objectif est d'améliorer la structure, nous y mettons l'accent. Les résultats sont péniblement là ces derniers temps, mais on continue de croire que c'est possible, on demande une période d'adaptation. (Départ du DG pour urgence)
- Simon Léonard/ Éric Léveillé/Jean-Francois Joly/ Anick Lanthier: Remise en cause de l'horaire en demi-journée. Le 1^{er} avril sera la date buttoir de la décision. Est-ce que la fusion est bien pensée et sommes-nous prêts? Soulignement de la détresse ressentie par les parties. Les changements sont abordés avec résistance à cause du passé. La fusion est mise en doute à cause du défi de la réalité qui est difficilement prise en compte. Soulignement de l'écoute par la direction essentielle. Pertinence de garder le bien-être de l'élève en priorité.
- Marie-Claude Seguin : Entend les difficultés du passé, les solutions sont placées, on y croit et on va avancer avec les plans. La fusion est un moyen d'arriver à garder nos élèves et notre personnel. Résumé du processus de la mise en place de la fusion : La présentation a été faite aux CÉ avant la mise en place, la consultation auprès des parents est en cours, ensuite cela retournera au CA pour adoption. Notre vote lors de ce CÉ est consultatif. Place au vote du point 5.a) de ce PV.

7. Parole aux élèves.

- Alexy Paquet et Raphael Groulx: Vote contre la fusion. L'école, le personnel et les élèves ne sont pas prêts, peur de perdre du service si on doit partager la structure.

8. Information de la direction.

a) Suivi budgétaire

Pas de budget révisé disponible, les finances y travaillent encore. Des sommes ont quand même été déposées pour certain projet. Cependant il est certifié que nous sommes en bonne situation.

b) Changer date CÉE de juin vs bal

Nouveau CÉE de juin : Mercredi 5 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER le changement de date du CÉ comme ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Suivi capsule de formation :

Il est demandé aux membres de suivre la formation, et d'en informer la secrétaire du centre de Ste Agathe dès que c'est fait.

9. Point d'approbation : Activité scolaire et parascolaire et autres

a) Dates précises des activités entérinées par courriel

- Projet de Cathy Gendron : Visite du musée Rodrigue.

b) Nouveau projet Cathy Gendron

- Projet Cathy Gendron : Cours de yoga.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Francois Joly
D'ADOPTER les projets de Cathy Gendron

CEE-2023-2024-
46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Régie interne et révision des membres

- Séléna Fafard a quitté l'école, selon le protocole, elle ne sera pas remplacée.
- Mélissa Fernandez Feijoo démissionne car soucis de transport, selon le protocole, elle ne sera pas remplacée.

10. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Anick Lanthier de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 18h21.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Présidente